

Compte rendu du Conseil Municipal du 2 mai 2023

Présents : Olivier CAVALLIN, Lois MATIVET, Raphaël COTE, Thierry ROCHE, Gérald BESANCON, Florian CASEAUX, Damien SARTORIS, Amandine MARCHIONINI, Benjamin PETOT, Marie-Véronique GAUTHIER, Félicien JOUHAM, Carole FAIVRE, Virginie GUYON, Nicolas MANZONI.

Votants : 14

Secrétaire de séance : Nicolas MANZONI

Le compte-rendu du conseil précédent est en cours de correction. Il sera validé prochainement.

I. Point Panneaux Photovoltaïques

Le Recours gracieux déposé avec la Communauté de Communes de Champagnole-Nozeroy Jura a été rejeté. Le conseil a jusqu'au 7 juin pour déposer un recours contentieux.

La Préfecture demande au Conseil de bien vouloir prendre une délibération pour retirer la mise à disposition du terrain à la Société LUXEL. Mais les frais et les indemnités engendrés par une telle décision s'élèveraient à des dizaines de milliers d'euros.

Le Conseil devra se réunir avant le 7 juin pour prendre une décision.

L'Association Jura Nature Environnement sera sollicitée pour une aide complémentaire.

À l'heure actuelle, il y a déjà eu 1700 € de frais d'avocat. (pris en partie en charge par notre protection juridique)

II. Point Comptoir de l'Heute

Le Conseil est unanime sur le fait de ne plus être dépendant de l'association « 1000 Cafés ». Mr André, le troisième candidat, n'est intéressé pour reprendre le comptoir uniquement avec « 1000 Cafés ». Florian propose de le rappeler et de lui demander si il est totalement fermé sur ce sujet, ainsi que sur les horaires.

Le conseil décide de relancer un appel à candidatures en précisant très clairement les points demandés pour éviter de perdre du temps. Dans l'enquête publique, 75% des villageois s'étaient exprimés. L'épicerie / dépôt de pain était le premier critère.

Les critères retenus : sans « 1000 cafés », Repas ouvrier le midi, épicerie de dépannage, dépôt de pain des soirées à thème le week-end de temps en temps, ouverture dimanche soir.

L'appartement peut se louer à part si nous ne resignons pas avec 1000 Cafés.

Le Conseil accepte l'aide de la Communauté de communes pour élaborer l'annonce et rechercher le candidat.

III. Commission de contrôle des listes électorales

À mi-mandat, les membres actuels de la commission, Michel Lagos, Fernand Cavallin et Nicolas Manzoni, ainsi que leurs suppléants respectifs souhaitent reconduire. Il n'y a pas besoin de prendre de délibérations.

IV. Syndicat horticole

Le Conseil doit prendre une délibération pour acter du retrait de la commune de Songeson.

Unanimité.

V. Cartes Avantages Jeunes

En 2022, 90 cartes soit un montant de 630 € ont été distribuées aux jeunes du village, de 3 à 18 ans. Pour 2023, Olivier propose de reconduire l'opération.
Unanimité.

VI. Gardiennage Église

Les conseillers débâtent du pour et du contre, il est mis en avant que les conseillers font des corvées bénévolement pour faire économiser des frais à la commune. Ce point reste en attente et des conseillers vont demander comment les autres communes procèdent.

VII. Comptabilité : mise en place de la nomenclature M57

Nous avons l'obligation en janvier 2024 de passer la nomenclature M14 en M57. Une délibération est prise en ce sens, il s'agit juste d'un terme comptable.
Délibération : unanimité.

VIII. Droit de préemption urbain (DPU)

Le Conseil décide de ne pas utiliser son droit de préemption pour les ventes prochaines : Terrain agricole arboré, route de Picarreau, Parcelle ZI64.

IX. Questions diverses

- Courrier des Impôts : La Commune, en partie grâce aux vente de produits, diminue son taux d'endettement de 9,24 à 4,32 % (Taux maximal 10% mauvais élève 9.8%). Le décalage entre les travaux, le paiement des subventions font que la commune a un grand besoin de fond de roulement, estimé à 113 jours. Cependant la conclusion du centre des impôts est que Crotenay est une commune très saine financièrement et bien gérée.
- USCCA : Le conseil félicite l'équipe de l'USCCA pour sa qualification dimanche dernier. Olivier précise l'urgence d'une solution pour les vestiaires et qu'il faut s'ouvrir à de nouvelles idées car les projets initiaux en commun avec la Communauté de communes sont trop longs, trop coûteux et rien n'avance. 3 sociétés vont venir faire des études en mai, pour des containers modulables.
- Infos : Vendredi 5 mai passage de la flamme du souvenir à 18h13. Commémoration le 8 mai à 11h30 suivie du verre de l'amitié.
- Baux agricoles : une date de réunion va être fixée pour régulariser.
- Déploiement de la Fibre : les travaux sont reportés.
- Certains villageois ont demandé à ce que le terrain de pétanque soit désherbés. Merci de comprendre que Benoît est seul pour s'occuper de la tonte de tout le village. Le terrain sera fait.
- Le Conseil autorise les travaux dits bruyants (tonte, taille...) les dimanches de 10h00 à 12h00. Vote : Unanimité.
- Le Conseil demande aux villageois de bien vouloir dans la mesure du possible tondre les abords de leur propriétés, afin de faciliter le travail de Benoît.
- Une taille des arbres de la commune est à prévoir à l'automne.
- Le conseil du 8 juin sera repoussé au 9 juin à cause de l'élection des Grands Électeurs.

La séance a été levée à 22 heures 09.

Le secrétaire,
Nicolas MANZONI

Le Maire,
Olivier CAVALLIN